

## Histoire de Cîteaux

### Première Partie : De S. Benoît à S. Bernard (VIème/XIIème ss.)

#### I. La Mission de Benoît et la diffusion de la « Règle des moines »

- S. Benoît : 480/547 est considéré comme le Législateur de la vie monastique en Occident (comme S. Basile l'est en Orient).
- 577 : pillage et destruction du monastère du Mont Cassin, près de Naples en Italie, par les Lombards.

#### II. Le monachisme à l'époque mérovingienne.

Le petit-fils de Mérovée sera Clovis, roi des Francs Saliens (non des Francs Ripaires) : les Francs sont une peuplade germanique qui envahit la Belgique et la Gaule romaine au Vème siècle. Clovis sera baptisé en 496. La fin de l'Empire Romain d'Occident fut marquée, en 476, par la mort de Romulus Augustule, le dernier empereur. Seul l'Empire Romain d'Orient se maintiendra jusqu'en 1453, date de la prise de Byzance/Constantinople par les Turcs.

##### A. Période troublée (aux VIème et VIIème s.)

Ce sont des « **Temps Barbares** », comme on les a appelés. Malgré tout, l'Eglise annonce le Christ, le Messie Crucifié et Glorieux, Rédempteur des hommes. Les monastères sont déjà nombreux et indépendants : nombreuses sont les Règles monastiques en usage (voir « Règles Monastiques d'Occident », Luc Brésard, « Spiritualité Monastique », IV).

- **S. Colomban** (540/615 : de Luxeuil dans la Vosges, à Bobbio en Italie, où il meurt.
- **S. Jean Walbert**, vers 640, introduit à Luxeuil la Règle de S. Benoît : deux Règles étaient donc en usage, celle de S. Colomban et la RB.
- Au Concile d'Autun (670), seule la RB, comme Règle monastique des moines est nommée...

##### B. Apostolat monastique et œuvre civilisatrice

- **S. Grégoire le Grand** (+604) : vigoureuse action évangélisatrice et organisatrice. Moine et abbé du monastère du Mont Coelius, à Rome, il fut élu pape en 590 : il envoya en Angleterre le moine Augustin et quelques frères ; ils convertirent le roi de Kent. Augustin fonda le siège épiscopal de Cantorbéry (597). L'Angleterre et l'Allemagne furent évangélisées par des moines.
- Cinq grands services rendus au monde par les moines à cette époque :
  - i. La conversion de peuples par la prédication de l'Évangile du Christ.
  - ii. La mise en place de l'épiscopat comme gage de la succession apostolique, et comme sacrement de l'Eglise.

- iii. L'instruction doctrinale des clercs et des laïcs.
- iv. La mise en valeur des terres (drainages, irrigation, cultures vivrières appropriées, vignes ; valorisation du travail manuel).
- v. Développement et régulation codifiée de la Liturgie (Rituels et Office Divins).

#### C. Relations difficiles entre Orient et Occident ; implication sociale des monastères

- **Spécificités** : L'Orient est plus contemplatif et spéculatif (recherche théologique passionnée). L'Occident est plus pratique, réaliste, juridique et organisateur. Le monachisme oriental est très diversifié, même si la Règle de S. Basile a une autorité toute spéciale. En Occident, la Règle de S. Benoît tend à accroître la stabilité des moines (pour raréfier le courant « girovague »), et à réduire autant que possible les « sorties » et voyages.
- **Implication des monastères dans la vie sociale** : des Basiliques étaient souvent construites à proximité des monastères, ce qui impliquait, pour les moines d'avoir un certain ministère canonial pour desservir ces Basiliques, très fréquentées.

#### III. La période carolingienne (fin VIIIème s.- début IXème s.)

- **une figure exemplaire : S. Benoît d'Aniane (750-821)**. Abbé d'un monastère près de Montpellier (Languedoc) ; théologien d'origine anglo-saxonne, il fut choisi par Charlemagne pour restaurer les Lettres et la culture dans l'Empire, comme « Maître du Palais » (de l'Education et de la Culture). Benoît d'Aniane établira un « Codex des Règles » en usage dans les monastères, et une « Concordance des Règles monastiques », par rapport à la Règle de S. Benoît. Il mettra ainsi en évidence la prévalence de la RB. L'unification des observances monastiques se fera dès lors autour de la RB.
- **Autre figure remarquable : Cassiodore (+570)**, ancien chancelier du roi Théodoric, après l'exécution de Boèce, qui se retira de l'Administration pour instituer à Vivarium, dans le sud de la Gaule (près de Carcassonne) un centre monastique laïc : sa bibliothèque était remarquable. Il fit un 'Commentaire des Psaumes' célèbre.
- **S. Bède le Vénérable (+735)** : le type même du moine bénédictin. Emule de S. Benoît Biscop, son abbé, au monastère de Wearmouth, dans l'Angleterre du Nord-est. Ses commentaires de la Bible sont à la fois nombreux et nourissants. Il fut un moine d'une remarquable stabilité, ne sortant que rarement de son monastère pour se consacrer à la méditation de l'Ecriture et à l'étude.
- **817 : Synode d'Aix la Chapelle**. Il fut déterminant pour favoriser l'indépendance de l'Eglise, et harmoniser les relations entre Empire et Eglise, entre le pouvoir impérial et le pouvoir ecclésiastique. Les monastères sont officiellement reconnus et leur développement est encouragé.

#### IV. Emprise du pouvoir séculier des Princes sur l'Eglise et les monastères.

C'est une période conflictuelle où les Princes et les Rois recherchent à s'approprier juridiquement les monastères pour en percevoir les revenus. D'où l'effort des « réguliers » pour se libérer, avec l'appui du Saint Siècle, de cette prétention des Princes.

- **732 : Charles Martel** stoppe l'avancée des musulmans en Gaule, à Poitiers, et les contraint au repli hors frontières.
- **Pépin le Bref**, fils de Charles Martel, engendre Carloman et Charlemagne. Celui-ci écartera Carloman, et deviendra seul empereur d'Occident.
- **Les abbayes se réforment**, grâce au « privilège de l'exemption », qui les relie directement à la juridiction du Pape. L'abbaye de Gorze, en Lorraine, est un modèle d'abbaye réformée.

#### V. La fondation de CLUNY.

Il s'agit d'une organisation monastique conçue sur le schéma féodal (rapport de subordination entre Suzerain et Vassal). On pourra se reporter à la catéchèse de Benoît XVI donnée à l'Audience générale du 11 novembre 2009, dans D.C. n° 2438, du 17/01/2010.

- Fondation sous l'autorité de l'abbé Bernon, en **910**, il y a juste 1100 ans. La tendance est à féodaliser les monastères, et à systématiser l'ordination des moines au sacerdoce. Il s'en suit une baisse de la pratique du travail manuel, et une amplification des Messes et des Offices liturgiques. Souvent une Basilique jouxte le monastère : d'où le service ministériel des moines envers les pèlerins ; la clôture stricte est moins bien gardée : le style de la vie monastique est plus canonial que bénédictin et contemplatif.
- De grands abbés ont illustré ce prodigieux développement de Cluny : Bernon, le Fondateur, Odon, Aimard, Maïeul, Odilon et Hugues (+1109). En Europe, au début du XIIème s., l'Ordre de Cluny comptait près de 1200 monastères, sans compter les Prieurés !
- Les moniales trouvent peu à peu une certaine autonomie, dans un regain d'indépendance, mais restent cependant très soumises aux abbés de Cluny et à ses délégués.

#### VI. Le monachisme du XIème siècle

- **La Réforme Grégorienne** (1073-1085, lancée par Grégoire VII, s'appuiera sur les monastères, et principalement sur Cluny.
- Il y a aussi un monachisme non-clunisien vigoureux : le grand ermite, **S. Pierre Damien** (+1072), fonde Fonte Avellane, avant de devenir cardinal. **S. Romuald** (+1027), érige à Camaldoli, en Italie, un type de vie mi-érémétique, mi-cénobitique. **S. Etienne de Muret** (+1150), à Grandmont, près de Limoges, fonde une vie monastique organisée mais où « la Règle des règles est l'Évangile ». Un monachisme de type érémitique se

réalise aussi à la Grande Chartreuse, avec **S. Bruno**, vers 1080. Autre type de vie monastique complémentaire : le monachisme cénobitique représenté par les fondations de Volpiano (Italie), et la Congrégation bénédictine de S. Vanne en Lorraine, près de Verdun.

## VII. La fondation de l'Abbaye de Cîteaux (1098).

### A- Molesme et S. Robert

L'évènement de Cîteaux se situe dans le grand mouvement de rénovation monastique du XI<sup>ème</sup> siècle.

Robert de Molesme (voir la « Chronologie comparée » des Trois Fondateurs et de S. Bernard). Robert est né en 1029. Il entre à 15 ans au monastère de Moutier-la-Celle, près de Troyes. Il en deviendra Prieur. E, 1069, il est choisi comme abbé par les moines de S. Michel de Tonnerre. Il entretient une relation suivie avec les ermites de la forêt de Colan qui voudraient faire de Robert leur Père spirituel. Les moines de S. Michel, refusent. Retour de Robert à Moutier-la Celle. Les ermites de Colan obtiennent du Pape, que Robert leur soit affecté comme « supérieur ». Il les initie à la vie monastique. L'incommodité du lieu impose une translocation : l'alleu (la propriété transmise par don) de Molesme est offert. La Fondation aura lieu le 20 décembre 1075.

Robert et ses frères font un don à Bruno de Cologne, 1082, du Prieuré de Sèche-Fontaine, pour un premier essai de vie cartusienne. En 1098, Molesme compte 35 Prieurés, mais se trouve mêlé aux « affaires du siècle »... D'où le projet d'un groupe de moines, autour de Robert, pour quitter ce style de vie ambiguë et revenir à un cadre de vie plus strictement conforme à la RB.

### B- Divergences dans la Communauté de Molesme. Deux épisodes

1. Essai de redressement de la discipline claustrale par Robert. Ses observations sont mal accueillies. E, 1090, Robert se retire à Aux, auprès de quelques ermites qui le choisissent comme 'supérieur'... Les moines de Molesme font appel au Saint-Siège pour récupérer leur abbé : il leur est rendu. Reprise de la vie régulière à Molesme. En 1095, voyage de Robert en Flandres : une question de donations à recevoir pour Molesme, et des encouragements à donner à des nobles gens pour se joindre aux croisés ; première croisade 1088-1099.
2. Certains moines - dont Albéric, le Prieur, et Etienne, le secrétaire de l'abbé Robert -, trouvent que le vécu de la RB se relâche à Molesme. Après dialogue communautaires et temporisation de la part de Robert, l'orientation se fait vers un fractionnement de la communauté : un groupe restera à Molesme, un autre de 21 moines, quittera Molesme pour le lieu-dit « Cîteaux », « lieu d'horreur et de vaste solitude » (Dt 32, 10 ; E. C. I, 7 ; voir P.E. II et III).
3. Mais, le groupe resté à Molesme va protester auprès du Pape Urbain II, et obtiendra de récupérer son abbé Robert. Après consultation (assemblée de

Port d'Anselme) et décision du Légat Hugues, évêque de Lyon, Robert devra retourner à Molesme après moins d'un an passé à Cîteaux, en 1099...

### C- Après Robert se succéderont Albéric et Etienne Harding

- d'Albéric (1099-1109) : voir P.E. IX-X. Son grand mérite fut d'obtenir du Pape Pascal un 'privilège romain', qui authentifiait le vécu monastique des cisterciens et constituait une garantie juridique face aux contestataires et prédateurs.
- Etienne Harding lui succède en 1109. Il sera abbé de Cîteaux jusqu'en 1133. Nous lui devons d'avoir constitué une solide législation cistercienne avec, au centre, la « Charte de Charité », première Constitution de l'Ordre (voir P.E. XVII, et E.C. II, 6-13).
- On pourra se reporter ici à la « Chronologie cistercienne » pour plus de précisions et aux « Textes primitifs de Cîteaux » auxquels nous renvoyons.

\*

## Deuxième Partie : « Du XIIème siècle à nos jours »

Plan :

I- **Le second siècle cistercien : le XIIIème siècle, d'Innocent III à Boniface VIII (1198-1294).**

II- **L'Ordre de Cîteaux, de la fin du XIIIème s. (1294) à la fin du Moyen Age (1494).**

III- **Les « Temps Modernes » (1494-1791).**

IV- **L'Epoque Contemporaine : de 1791 à nos jours.**

\*

**I- Le second siècle cistercien : le XIIIème siècle, d'Innocent III à Boniface VIII (1198-1294).**

### A. Evolution de l'esprit cistercien

1198 : Cîteaux a 100ans ! Le XIIIème siècle sera une période de grande extension de l'Ordre dans tous les domaines : liturgie, architecture, vie mystique de prière contemplative, rayonnement missionnaire et vécu ecclésial.

Ce XIIIème siècle sera marqué par la particulière ferveur de la branche féminine de l'Ordre. Il sera aussi, le siècle des « croisades », ce qui aura une influence certaine sur la vie des cisterciens.

### Quelques repères :

- 1095 : Appel du pape Urbain II, ancien moine de Cluny, à Clermont. Ce sera la mise en route de la Première Croisade. Pierre l'Ermite, grand prédicateur, rassemble et entraîne une grande « croisade populaire » qui, désarmée, se fera massacrer par les Turcs en 1096. Mais le grand organisateur et le Chef militaire de la « croisade des barons » est Godefroid de Bouillon (Belgique: notre monastère de Clairefontaine, au bord de la Semois, se trouve tout près de Bouillon)
- 1099 : Prise de Nicée et envahissement de l'Anatolie ; puis, pénétration en Palestine, et prise de Jérusalem. Conséquence : création d'un Royaume Franc de Jérusalem, dont Baudouin, frère de Godefroid de Bouillon, sera le premier roi. Création également d'ordres militaires comme les « Hospitaliers de S. Jean » (Ordre de Malte), et comme les « Templiers », un peu plus tard.
- 1135 : Hugues de Payens, le fondateur des Templiers, était un parent de S. Bernard ; et celui-ci écrira pour ces Chevaliers chrétiens une 'Règle de vie', intitulée : « Aux soldats du Temple : la louange de la Nouvelle Milice ».
- Eudes, Duc de Bourgogne et donateur des terres allouées à Cîteaux, se croisa en 1101 ; il mourut en 1102, et fut ramené à Cîteaux pour y être enterré.
- 1143 : Edesse (en Arménie) fut prise par les Turcs, ce qui mettait en péril le Royaume Franc, et Jérusalem.
- 1146-1149 : Eugène III, Pape cistercien auquel S. Bernard dédiera son remarquable « Traité de la Considération », lança la Seconde Croisade. Il demanda à S. Bernard de s'investir dans la prédication de la croisade, pour inviter les foules et les « Barons » (Princes séculiers) à 'se croiser'. La première prédication de Bernard se situe à Vézelay, en Bourgogne. Il ira jusqu'en Flandre et en Allemagne ; il se fera aider d'ailleurs par quelques cisterciens. Deux évêques, d'origine cistercienne, Othon de Freiseng et Godefroid de Langres, accompagneront les croisés pour les soutenir spirituellement.
- 1148 : Le désastre de Tibériade conduit la croisade à l'échec qui sera consommé en 1149, après le siège infructueux de Damas, en Syrie. Le Royaume Franc de Jérusalem se maintiendra cependant jusqu'à la prise de Jérusalem par Saladin, le réorganisateur de l'Islam.
- 1187 : Prise de Jérusalem par Saladin.

### Les mobiles de la croisade

- i. Délivrer « le tombeau du Christ » de la présence musulmane turque.
- ii. Faire cesser le schisme qui, depuis 1054, déchirait l'Église et opposaient chrétiens d'Orient et d'Occident.
- iii. Orienter la force - dût-elle être armée - vers un but exaltant.
- iv. Confirmer la primauté de Pierre et de la Papauté sur la chrétienté dans son ensemble.
- v. Il y a aussi des mobiles moins honorables : des motifs mercantiles (espoir de « faire de l'argent »), et politiques. Les Princes engagés entendaient conforter leur pouvoir temporel et confirmer leurs privilèges.

**Les causes de l'échec de la seconde croisade** (d'après E. Vacandard) :

1. La mauvaise composition de l'armée de Conrad III, empereur d'Allemagne, et de Charles VIII, roi d'Angleterre : sur 200.000 hommes, 60.000 n'étaient pas des soldats.
2. Le roi de France et ses « barons » étaient accompagnés de leurs épouses ; les allemands également.
3. Il y eut beaucoup d'indiscipline parmi les recrues composant « la troupe ».
4. La mauvaise volonté des Grecs et du *Basileus* de Constantinople dans l'accueil des « croisés » et leur débarquement en Syrie. Il y eut des massacres de croisés par des Turcs, près de Constantinople, sans que le *Basileus* n'intervienne avec ses troupes...
5. L'empereur Manuel II de Constantinople (le *Basileus*) avait, par avance, traité secrètement avec les musulmans par l'intermédiaire du Sultan d'Iconium.
6. Louis VII, le roi de France, n'aurait pas dû rejeter l'offre militaire de Roger de Sicile présentée à Etampes, près de Paris, lors d'un colloque préparatoire à l'expédition.
7. Raymond d'Autriche entretenait une relation coupable avec la Reine de France, Aliénor d'Aquitaine.

Comme le dira S. Bernard à Eugène III, en *De Consid.* II, I, 1-4, la cause principale de l'échec de cette seconde croisade est **la non-observance des commandements de Dieu** par les chrétiens qui s'étaient « croisés ». Les fautes des chrétiens, voilà la cause première de l'échec, et Bernard s'en tient personnellement et ouvertement pour « responsable » :

« C'est à vous (très saint Père), avec la sagesse et la puissance que vous avez reçues du Ciel, de voir ce que vous avez à faire dans les circonstances présentes. Ce n'est pas à un pauvre religieux comme moi de vous dire 'faites ceci ou cela'. Il me suffit de vous avoir rappelé que vous avez quelque chose à faire pour consoler l'Église et fermer la bouche de ses détracteurs. Permettez que ces quelques lignes me servent d'apologie, et trouvez bon que je les dépose dans votre cœur, pour me servir de justification auprès de vous, sinon auprès de ceux qui ne jugent des choses que sur la matérialité de l'évènement (l'échec de la croisade). Le témoignage d'une bonne conscience (cf. 2 Co 1, 12) est la meilleure de toutes les apologies, et je ne me mets pas en peine de ce que pensent ceux qui appellent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien ; qui prennent la lumière pour les ténèbres et les ténèbres pour la lumière

(cf. Is 5, 20). D'ailleurs, s'il faut qu'on murmure, j'aime mieux que ce soit contre moi que contre Dieu, et je m'estimerai infiniment heureux de Lui servir de bouclier, et de recevoir les traits acérés des médisants et les dards empoisonnés des blasphémateurs pour qu'ils n'arrivent pas jusqu'à Lui. Je fais volontiers bon marché de ma propre gloire pourvu qu'on respecte la Sienne... car je n'ambitionne pas d'autre gloire que de ressembler au divin Rédempteur et de pouvoir m'écrier avec Lui : 'Les outrages de ceux qui s'élevaient contre Toi (Seigneur), sont retombés sur moi' (Ps 68, 10) ».

### Les autres croisades de la fin du XII<sup>ème</sup> et du XIII<sup>ème</sup> siècle

- **La Troisième croisade (1189-1192)** : Jérusalem venait d'être prise en 1187 par les Turcs. Saladin venait de réorganiser l'islam en l'unifiant. Frédéric Barberousse, empereur germanique, Philippe Auguste, roi de France, et Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, en sont les protagonistes. Ils n'aboutirent cependant à rien par manque de concertation. Ils réussirent cependant à prendre Chypre, et à libérer S. Jean d'Acre. Mais, lors de son retour en Angleterre, Richard Cœur de Lion fut fait prisonnier par le Duc d'Autriche, Léopold II : et **ce sont les cisterciens anglais qui payèrent la rançon exigée pour la libération de Richard**. Des accès aux lieux saints sont tolérés pour les pèlerins chrétiens : maigre satisfaction...
- **La Quatrième croisade (1202-1204)** : elle fut lancée par Innocent III, et conduite par d'excellents capitaines : Boniface Ier de Montferrat, et Baudouin IX de Flandre. Mais elle fut détournée par les Vénitiens de son but initial, l'Egypte, pour se diriger sur Constantinople qui sera atrocement pillée en 1204 : blessure inguérissable portée à nos frères orthodoxes... L'empire latin de Constantinople est alors fondé, et les Vénitiens obtinrent d'énormes avantages commerciaux et territoriaux. Notons cependant le bien fondé de « la croisade des enfants » conduite par Etienne de Cloyes (près de Vendôme), un petit berger ; ce qui faisait dire à Innocent III : « Les enfants nous font honte » (ils sont plus sages et plus généreux que les adultes).
- **La Cinquième croisade (1217-1219)** : Innocent III en est encore l'Ordonnateur. Elle fut proclamée en 1215 par le Quatrième Concile du Latran. Conduite par André II, roi de Hongrie, puis par Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Là encore, il y eut mésentente entre les deux souverains. Leurs armées ne pourront pas libérer le Mont Thabor tombé aux mains des musulmans. Damiette, en Egypte, fut momentanément conquise (1219-1221). Frédéric II, empereur d'Allemagne, s'embarquera de l'Egypte vers l'Orient, à la grande satisfaction du Sultan d'Egypte...
- **La Sixième croisade (1228-1229)** : Honorius III, le pape, en est le lanceur ; mais c'est l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, qui en sera le Chef. « Ce n'est pas un croisé », disait de lui le pape, « c'est un pirate ! » Il avait d'ailleurs été excommunié... Frédéric était très sympathique à l'islam. Mélek el Kamil, lui rendit Jérusalem (sauf la Mosquée d'Omar), Bethléem et Nazareth. La croix revenait à Jérusalem...et par l'entremise d'un excommunié !
- **La Septième croisade (1248-1254)** : Innocent IV en est la tête pensante et organisatrice. Louis IX, roi de France (S. Louis) en est le conducteur. Mais il est isolé, car Frédéric II se désiste ainsi qu'Henri III, le roi d'Angleterre. Cette croisade tente de conquérir l'Egypte qui contrôle les lieux saints. Elle conquiert Damiette, puis est défaite à Mansourah (Le Caire), et abandonne l'Egypte. Terrible retraite où Louis IX



est fait prisonnier. **Il était le fondateur de l'abbaye cistercienne de Royaumont (Val d'Oise), où il aimait venir servir les frères au réfectoire des moines...**

- **La Huitième croisade (1270)** : Organisée par Louis IX et Charles Ier d'Anjou. Elle se dirigea vers Tunis, où Louis IX, atteint de la peste, trouve la mort.
- **En 1291, Les Turcs prendront S. Jean d'Acre. Ce sera la fin du Royaume Franc de Terre Sainte.**

### **La croisade des Albigeois** (de 1145 à la fin du XIIIème siècle).

Les cisterciens y jouèrent un rôle actif : prédication de S. Bernard, ainsi que son ami, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Les Dominicains ou « Frères Prêcheurs » prendront rapidement la relève des moines.

L'Inquisition prendra la relève, au plan juridique, à partir de 1229.

Le Mouvement Albigeois est un « catharisme » ou Mouvement Cathare, lancé par des personnes d'origine chrétienne, qui se disaient être « les purs » (*catharoi*). C'était en fait une secte « néo-manichéenne » (dualisme absolu, austérité morale), répandue en Italie centrale, en Rhénanie, en Bourgogne, et dans le midi de la France (Albi, Toulouse, Carcassonne, Béziers). Les chefs de ce mouvement hérétique étaient Roger Trencavel, Vicomte de Béziers, et Raymond VI, Comte de Toulouse.

Après l'assassinat du Légat du pape, Pierre de Castelnau, en 1208, Innocent III en appela à la croisade. Elle sera dirigée par Simon de Montfort, mais dégènera en massacres et en appropriations illégitimes (sac de Béziers en 1209). Monségur tombera en 1244. Les églises cathares subsisteront jusqu'en 1250 environ.

## **B- Les faits caractéristiques de la période**

### 1. Une crise au niveau de l'autorité (1263-1265) :

Crise qui s'origine dans une rivalité entre abbés des quatre premières filles de Cîteaux, surtout entre l'Abbé de Cîteaux, Jacques II, et celui de Clairvaux, Philippe, à propos des « Définites » (appelés aujourd'hui : « conseillers permanents » de l'Abbé Général). Ce fut la seule crise grave qui ébranla l'Ordre au XIIIème siècle. Pour résoudre cette crise, il faudra au moins deux interventions de Rome :

- a. Un Avertissement (*Monitum*) d'Innocent III, aux Abbés de La Ferté, de Pontigny, de Morimond, et de Clairvaux pour « demeurer dans la simplicité de la Règle, afin de ne pas tomber dans le ridicule comme le firent les moines de l'Ordre de Grandmont en 1202 ».
- b. Une Bulle Pontificale de Clément IV (1265), *Parvus fons*, dénonçant « l'existence dans l'Ordre d'un esprit qui n'est plus celui de S. Etienne Harding et de la Charte de Charité ».

Les Chapitres Généraux successifs réagirent avec fermeté, et tout rentra dans l'ordre.

## 2. Création d'un « Collège S. Bernard à Paris » (1227) :

Pour réagir contre l'hérésie cathare du sud de la France, les Dominicains étaient, théologiquement, bien préparés. Les Cisterciens qui reçurent mission de les aider, ne l'étaient pas. Les « Frères Prêcheurs » se moquaient même de « ces pauvres imbéciles de cisterciens ! » Il fallait donc ou rester définitivement dans le cloître, ou « devenir savant ». Le Chapitre Général de l'Ordre choisit le second parti. De cette volonté d'adaptation aux temps nouveaux et à la manière d'étudier, naquit « **le Collège S. Bernard de Paris** ». Une Bulle du pape Innocent IV (1243-1254) favorisa même l'envoi à Paris de quelques cisterciens pour y faire des études de théologie et y puiser une science qu'ils pourront communiquer à leurs confrères. En 1245, deux décisions sont prises par le C.G. :

- a. Erection d'un « Collège Théologique » dans une abbaye cistercienne par Province, la durée de ces études étant fixée et limitée.
- b. Maintien du « Collège S. Bernard » à Paris, selon le désir du pape. Le Collège de Chardonnet, nouvellement bâti, accueillerait même des novices et des frères convers. Etienne de Lexington, Abbé de Clairvaux, fut désigné comme premier « Proviseur ».

Mais, bien des réactions s'en suivirent : « Un moine est fait pour pleurer, non pour enseigner », écrivait Arnulphe de Louvain, Abbé de Villers en Flandres (+1250). C'était aussi des dépenses supplémentaires pour les Abbayes. D'autres collèges se constituèrent sur le modèle parisien, à Montpellier, à Toulouse, à Metz, à Oxford...

## 3- Liturgie et architecture

- ✓ Nouvelles fêtes et célébrations des Mémoires des saints furent instaurées : S. Malachie, Fête de la Sainte Trinité (adoptée depuis 1175), Fête du Corps du Christ (sous l'influence de Ste Julienne du Mont Cornillon, près de Liège ; 1239), Reliques de la Couronne d'Epines...
- ✓ Il est décidé, par le C.G., de chanter chaque soir, dans tous les monastères de l'Ordre le *Salve Regina*, à la fin des Complies.
- ✓ Mais on constate, en ce XIIIème siècle, la réapparition des « chapes de soie », ce qui contredisait P.E. XV...
- ✓ En matière d'architecture, l'appel à la modestie est relancé. Le C.G. de 1192 reprend sévèrement l'Abbé de Clairvaux de n'être pas intervenu, lors d'une visite régulière, pour « stopper la construction d'une église trop luxueuse à l'Abbaye de Vaucelles, qui faisait scandale ». Hélinand de Froidmont critique, lui aussi, la construction d'édifices trop somptueux (cf. Serm.I/Toussaint).

#### 4- De grands Centres de Vie Mystique

- Le XIIIème siècle est, dans l'Ordre, un siècle de piété intense, peut-être encore plus qu'au XIIème siècle.
- Les saints locaux et régionaux sont multiples.
- Cîteaux, Clairvaux, Himerod (en Allemagne), Villers en Brabant, Nazareth et Aywières en Flandres, sont de véritables « écoles de sainteté ».
- Les Saints et les Auteurs spirituels fleurissent : les moniales d'Helfta en Saxe bénéficièrent de remarquables filles spirituelles : Ste Mechtilde (+1278), Ste Gertrude (+1302).
- La « Queste du Saint Graal », devient un thème mystique que fait connaître surtout Chrétien de Troyes, par ses récits de « Questes » (recherches aventureuses et passionnées), telles que « Perceval et le conte du Graal » (le Graal est le calice dans lequel Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang sorti du cœur ouvert du Christ sur la croix). Cela s'inscrivait dans la dynamique cistercienne de la « recherche ou quête de Dieu ». Le Saint Graal, c'est le symbole de la grâce du Christ, c'est « le Don de l'Esprit ».

#### 5- La Grande Expansion Cistercienne en Europe

Voir « Fiches Cisterciennes 58, pp. 229 et ss.

#### 6- Le XIIIème siècle : le « grand siècle des moniales »

- Deux Congrégations vont naître : **Tart** (près de Dijon et donc, près de Cîteaux) et **Las Huelgas** (en Espagne).
- La Législation des moniales se codifie en 1240 et en 1256 (Clôture stricte ; Chapitres Généraux).
- Une Décrétale de Boniface VIII, *Periculoso*, traite de l'obéissance envers les supérieurs de l'Ordre et de l'obligation de la « stricte clôture » pour les moniales.

#### 7- Le travail monastique

- Une certaine emprise de l'esprit du siècle conduise certains monastères à ouvrir des procès au sujet de questions de « limites de propriété », suscitées par des jalousies, par l'esprit de lucre, par des donations ou des privilèges contestés.
- C'est une période où les frères et sœurs convers diminuent en nombre. Pour y suppléer, on fait appel à des ouvriers salariés ou à des familiers (*famuli*).

## II. L'Ordre Cistercien de la fin du XIIIème s. à la fin du Moyen Age (1294-1494).

### Caractéristiques de la période

C'est **une époque de transition plutôt que de décadence**. On assiste à l'apparition des nationalismes. Du point de vue culturel, les relations entre Eglise et Etat deviennent plus conflictuelles : la laïcisation de la pensée se confirme ; le règne de Mammon (l'Argent) devient plus tyrannique.

Le pape Boniface VIII est élu en 1294. Rapidement, un conflit éclate entre le pape et le roi de France, Philippe le Bel, petit-fils de S. Louis.

Cinq points caractéristiques de la période seront retenus :

#### A- La question financière et le conflit du temporel et du spirituel

Deux crises aigües se déclenchent :

- I. **1294-1297** : Cîteaux était immunisé des « charges extraordinaires » (donc jouissait d'une diminution d'impôts). Philippe le Bel proteste et impose Cîteaux.
- II. **1301-1303** : C'est alors le conflit entre le temporel (le pouvoir des Princes) et le spirituel (le pouvoir spirituel du pape et des évêques dans l'Eglise). Le Souverain Pontife doit-il commander aux rois ? Le pape publie la Bulle *Unam Sanctam*, et déclare: « L'unique tête de l'Eglise, c'est le Vicaire du Christ ». L'Abbé de Cîteaux soutient le pape. Philippe le Bel le fait emprisonner (voir Fiche Cistercienne 69).

#### B- La Réforme de Benoît XII, pape cistercien, de 1335

La Bulle *Fulgens sicut stella*, est en fait une véritable « Constitution », proposée à

l'Ordre, sur l'indication de Jacques de Thérines, Abbé de Chaalis. Cette Bulle significative est datée de 1335. Elle établit 57 articles fondamentaux pour la vie de l'Ordre Cistercien ; ils sont relatifs à la gestion du temporel, aux observances monastiques, à l'organisation de la formation et des études, aux mesures d'applications de la réforme, etc...

#### C- La Guerre de Cent ans et ses conséquences

Edouard III, dernier petit-fils de Philippe le Bel, revendiqua l'Angleterre, l'Aquitaine et la France, par son mariage avec Aliénor d'Aquitaine, divorcée de Louis VII, roi de France. Cela marque le début de cette « Guerre de Cent ans » (1337-1453), entre la France et l'Angleterre. Notons quelques péripéties :

- Prise de Calais par les Anglais et défaite de Crécy (1346).
- Rapines et crimes des « grandes compagnies » (brigands) qui ravagent la France et entraînent la révolte des paysans (« Jacquerie »).
- Des épidémies de peste se répandent, et le roi de France Charles VI est frappé de folie : ce qui augmente l'anarchie.

- A la « guerre étrangère » se joint une « guerre civile » : les pillages apportent la désolation sur la terre de France.
- Le Traité de Troyes (mai 1420) annonce qu' Henri V d'Angleterre succédera au pauvre roi fou Charles VI.
- Mais, en mars 1429, avec l'entrevue de Chinon, commence l'épopée de Jeanne d'Arc, dont l'apothéose fut le couronnement à Reims du roi légitime Charles VII (juillet 1429). Vendue aux Anglais et trahie par un tribunal ecclésiastique qui l'accusa de sorcellerie, Jeanne mourra brûlée vive à Rouen, le 30 mai 1431.
- Jusqu'à la « Capitulation de Bordeaux » des Anglais (octobre 1453), la reconquête française ne s'arrêtera pas. Les Anglais ne conserveront en France que Calais, et pour un temps seulement.

Pendant cette « Guerre de Cent ans », les monastères de Cîteaux souffrirent beaucoup : ils furent la proie des pillards (voir Fiche Cistercienne 73, p. 293). Le sort des monastères des moniales fut encore plus lamentable. Plusieurs monastères disparurent sans retour. L'assistance des Abbés au C.G. est interrompue ou rendue très difficile. L'Angleterre et le Pays de Galles eurent leur Chapitre particulier : cela fut ratifié par le C.G. de 1438. On mesurera l'ampleur dramatique de la situation par cet écho de C.G. de 1402 :

« Ne sommes-nous pas arrivés à 'la fin des temps' ? L'iniquité abonde partout, la charité s'est refroidie, la stérilité des campagnes met la famine à nos portes. Ne sont-ce pas là les signes avant-coureurs de l'Antéchrist ? Les officiers et ministres des illustres seigneurs, rois, ducs, comtes, barons, et mêmes - ce qui est plus grave - des prélats, piétinent à plaisir nos droits, nos libertés, nos garanties de protection par le Saint-Siège. Leurs exigences ne respectent plus ni le droit humain, ni le droit divin. Veulent-ils donc tous nous réduire à la mendicité ? »

#### D- Cîteaux au temps du « Grand Schisme d'Occident » (1378-1417).

Des conflits éclatèrent entre cardinaux italiens et français. Un pape est élu à Rome ; un autre, élu par un autre groupe de cardinaux, quitte Rome pour Avignon : Urbain VI s'oppose à Clément VII. Jusqu'à la démission de Grégoire XII et l'élection légitime de Martin V (nov. 1417) reconnu par toute l'Eglise, ce fut une période de schisme pendant 40 ans !

Cîteaux et ses quatre premières filles se trouvaient dans la partie de la Chrétienté qui reconnut Clément VII. Qu'allait devenir leurs filiations qui se trouvaient dans un territoire relevant de l'obédience d'Urbain VI ? L'Abbé de Cîteaux, Giraud de Bussières fut considéré comme schismatique par Urbain VI dès 1379. L'ordre était scindé en deux. La partie d'obédience avignonnaise continua à tenir à Cîteaux les C.G. où ne vinrent guère que les Abbés français, et, de temps en temps, un Abbé allemand. La partie d'obédience romaine, sous l'autorité du « Vicaire Général », eut aussi ses C.G. A Morimond, il y eut schisme à l'intérieur de la communauté : il y eut pour un temps deux Abbés à Morimond... D'où l'embarras des rédacteurs des statuts des C.G....

En 1409, au Concile de Pise, on pouvait escompter le retour à la paix. En fait, il y eut en 1410 trois papes ! Le Concile de Constance de 1414 s'ouvrit en novembre : il dura trois ans. Cîteaux y avait envoyé ses représentants, car il s'agissait de l'examen puis de la condamnation des erreurs de Wycliffe (anglais, précurseur de la Réforme protestante, hostile au pape et au clergé, négateur de la 'transsubstantiation' eucharistique), et de Jean Hus (adepte de Wycliffe ; réformateur tchèque condamné à Constance et brûlé vif comme hérétique).

Le schisme s'éteignit donc en 1417, mais, en France, la « Guerre de Cent ans » allait encore durer 36 ans!

#### E- Cîteaux au milieu du XVème siècle

Pendant les « guerres Hussites », dont le chef tchèque Ziska fit détruire les presbytères et les monastères de Bohême, de Silésie, de Bavière, de Saxe et d'Autriche (« puisque les Apôtres n'avaient pas eu de maisons »...).

Donc, désert cisterciens dans ces pays ravagés par les pillages, les incendies, les violences de toutes sortes commandées par des réformateurs prétendument « religieux ». Il y eut un grand nombre de martyrs parmi les chrétiens ; les cisterciens ne furent nullement épargnés.

#### **La situation de l'Ordre vers 1450 :**

- La population de tous les monastères avait fort diminué. Il y eut cependant quelques affiliations à l'Ordre, et un renouveau de vie monastique aux Pays-Bas et en Espagne. Des monastères de moniales réduits à la plus extrême misère furent fermés par l'autorité du C.G. Parmi les monastères de moniales qui subsistaient, beaucoup furent « incorporés », c'est-à-dire confiés à l'administration, au soutien économique et spirituel de monastères de moines, tout en gardant leur autonomie.
- La 'Commende'

C'est une institution qui exerça une grande et regrettable influence sur les Ordres Monastiques en général, et sur l'Ordre cistercien en particulier. « Donner en commende » un bénéfice ecclésiastique, église ou monastère, c'était confier ce bénéfice dépourvu de supérieur à l'administration d'autrui jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire. La commende était donc initialement temporaire, mais dès le XIIIème siècle, elle devint une institution stable. Le Concile de Lyon (1274) interdisait les « commendes multiples ou sans cause légitime » ; c'est dire que le Concile jugeait que certaines commendes étaient « légitimes ». Les besoins financiers des « papes d'Avignon », les portèrent à multiplier les commendes. Benoît XII, pape cistercien, révoqua, dès son élection, toutes les commendes faites par ses prédécesseurs (à l'exception de celles des cardinaux). Après lui, l'institution reprit de plus belle. Le Grand Schisme vit se multiplier les commendes.

Certains Abbés commendataires prolongèrent, par contre, l'existence de telle ou telle abbaye. Il y eut parfois d'excellents commendataires... En fait, les supérieurs de l'Ordre et les Papes eux-mêmes firent tous leurs efforts pour empêcher la commende de s'étendre.

- La défense de l'Ordre

Au sortir du Grand Schisme, les Abbés du C.G. de 1422 firent la triste constatation suivante :

« Dans les différentes parties du monde où se trouve répandu l'Ordre, il apparaît comme déformé et déchu en ce qui concerne la discipline régulière et la vie monastique. Il faut donc que les visites canoniques se fassent désormais avec exactitude et sévérité ».

Le retour à la Constitution de Benoît XII (*Fulgens sicut stella*) apporta un mieux dans le vécu des monastères. Les Abbés réunis en C.G. en 1439, édictèrent des statuts généraux de réforme : des rubriques précises concernant l'Office divin et le vœu de chasteté, en lien avec un retour strict à l'abstinence de viande et au jeûne. Les collèges et la question des études furent réexaminés. De 1350 à 1450, les « Collèges » se multiplièrent en perdant un peu le sens de la « séparation du monde ». Des monastères se réformèrent sous la direction d'Abbés exemplaires. Les moniales donnèrent l'exemple.

### **III- Les Temps Modernes (1494-1791)**

#### **A- La Consultation de Tours et les Articles de Paris (1493-1494).**

Après la Guerre de Cent ans (1337-1453), après l'annexion à la France du Duché de Bourgogne, la sage et rigoureuse administration de Louis XI (+1483), poursuivie par Charles VIII, apporta au Royaume de France un peu de répit : les finances se remettaient en place, le commerce et l'industrie reprenait une saine activité, l'imprimerie était soutenue et encouragée, l'agriculture prenait un nouvel élan. Cette restauration économique se poursuivit jusqu'à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle.

En 1493, Charles VIII voulut alors traiter de la réforme nécessaire des abus qui désolaient l'Eglise et les Ordres religieux : idée qui fut lancée aux Etats Généraux de 1484.

#### ➤ La Consultation de Tours de 1493

Y furent convoqués des évêques et des Abbés. Un théologien flamand, Jean Standonck, rédigea un projet de réforme très complet qui fut présenté au nom du roi à l'assemblée des notables réunis à Tours ; parmi eux figuraient l'Abbé de Cluny, Jacques d'Amboise, et l'Abbé

de Cîteaux, Jean de Cirey, accompagné de son Vicaire Général, l'Abbé de Bonport. L'exposé que fit Jean de Cirey fut très précis et marqua l'assemblée par le tour d'horizon qu'il fit. Il précisait : « Avant d'édicter des règles en vue d'un retour à l'idéal primitif dans nos monastères cisterciens, il faut d'abord enlever trois 'empêchements' : (1) Que les élections des supérieurs deviennent libres et non plus mise en place par des seigneurs voisins mettant en fonction des incapables qui ne peuvent réformer leurs sujets ; (2) Les 'commendataires' dévorent le patrimoine monastique ce qui entraîne la diminution du nombre des religieux : « les femmes entrent partout et les religieux vont là où il leur plaît ». Les 'cartes de Visite' des Pères Immédiats restent lettres mortes. Si un abbé parvient à être élu, il doit entrer en procès, dès son élection, avec le 'Commendataire', ce qui entraîne des divisions dans la communauté... « Dieu est très mal servi ; toute discipline régulière, sans dynamisme interne, va à sa ruine, tout comme des bâtiments qui tombent »...Les compromis divisent les biens du monastère ; (3) L'abus des recours en justice sont un moyen par lequel « certains moines sont très contents puisque ces procès durent longtemps, et que cela leur permet d'avoir l'occasion de demeurer en salle d'audience hors des cloîtres ».

**Conclusion :** « Ôtez ces trois empêchements et la réforme sera facile ». Jean de Cirey demanda que le roi obtienne un rescrit apostolique, venant de Rome, ordonnant à tous les Abbés de se rendre au Chapitre Général de Cîteaux, le 12 septembre, et un Bref lu au C.G. déclarant « la volonté résolutoire du pape et du roi notifiant que tous les monastères de l'Ordre et autres Instituts soient réformés et retournent aux premières institutions et premiers fondements dudit Ordre ».

Malheureusement, les Guerres d'Italie entraînaient les esprits vers d'autres entreprises et la Réforme de l'Eglise dans son ensemble tardait... Vingt-quatre ans après la Consultation de Tours, Luther affichait ses 95 thèses sous le porche de l'Eglise de Wittenberg, et déclenchait ainsi - sans le savoir encore - la Réforme Protestante et le Schisme...

### ➤ Les Articles de Paris

Sans attendre les effets de son *Opinio* (sa véhémence Déclaration de Tours), Jean de Cirey se **mit au travail. Il convoqua à Paris, au Collège S. Bernard, 40 Abbés de l'Ordre, le 15 février 1494.** Il leur présenta **une série de 16 Articles, ou récapitulation des obligations des moines**, comprenant des rappels sur l'Office Divin, les Abbés, le Chapitre des coupes quotidien, le Réfectoire, la Discipline et la Formation des jeunes frères, le Dortoir 'où tous doivent dormir', l'Infirmerie, les Visites Régulières, le Silence « clé de la piété religieuse » (*clauem pietatis*), la Pauvreté (pour mettre fin à la propriété personnelle dans les monastères), la Clôture (fermeture des portes à clé en temps voulu ; respect des lieux réguliers interdits aux étrangers et aux femmes), le « Boursier » et la comptabilité judicieusement tenue, les Frères en voyage, les Abbesses et moniales (tout ce qui est dit ici des moines, leur étant appliqué) ; « de bonnes et solides prisons seront constituées pour les transgresseurs des règles ; la Sainte Règle, les Us et les Définitions de l'Ordre seront lues dans tous les monastères, outre la lecture quotidienne au Chapitre, avant la fête prochaine de la Trinité ».



## **B- La grande tourmente du XVIème siècle**

Le siècle de la Réforme Protestante fut désastreux pour l'Ordre, par les ruines matérielles qu'elle entraîna d'abord. Ce fut aussi pour Cîteaux l'époque des « martyrs » et des « Confesseurs de la foi », qui préférèrent mourir plutôt que d'apostasier leur foi catholique.

Le manifeste de Martin Luther (ses 95 thèses affichées sous le porche de l'église de Wittenberg), date du 1<sup>er</sup> novembre 1517. En 1521 eurent lieu les premiers départs de religieux et de religieuses de leurs couvents pour rejoindre le « Luthéranisme ».

Les Chapitres Généraux de 1522-1523, réagirent vigoureusement contre les « nouvelles doctrines ». Nombreuses furent les mises en garde.

A partir de 1525, des bandes de paysans parcoururent l'Allemagne réclamant l'abolition du servage, la suppression des dîmes (impôt d'1/10<sup>ème</sup> sur les récoltes), la jouissance de l'exploitation des forêts... «conformément à l'Évangile ». Ils brûlaient églises, châteaux féodaux, monastères...

Les C.G. de 1533 et de 1540 lancèrent des campagnes de prières, messes et dévotions « pour conjurer les malheurs du temps ». Mais ce n'était pas encore la fin : suppression d'édifices et de communautés, sécularisation, apostasies, se succéderont pendant tout le XVIème siècle, dans la plus grande partie de l'Europe. Ce fut la disparition des monastères dans les pays scandinaves : Suède, Danemark, Norvège. Aux Pays-Bas cependant, on enregistra plus de « martyrs » que de défections.

Dans les Iles Britanniques, le sort des abbayes ne fut pas moins tragique. En six années (de 1527 à 1533), Henri VIII parvint à mettre la main sur l'Église d'Angleterre, malgré la résistance des Ordres Religieux. Le roi distribua des « biens d'église » à ses partisans. En 1536, un projet de loi supprima tous « les petits monastères » (au revenu modeste) : 10.000 moines et moniales furent ainsi « libérés » par le roi de leurs obligations. Les « Grands monastères », quant à eux, aux revenus importants, suivront bientôt ; ils furent tous dissous et leurs biens seront confisqués entre 1537 et 1540. L'Écosse et l'Irlande ne sont pas épargnées.

En France, les « Guerres de Religion » commencèrent en 1562, ce que les Réformés appelèrent « l'année merveilleuse ». les chefs réformés s'étaient jurés de détruire toutes les églises et monastères du Royaume, à chasser et à mettre à mort tous les prêtres et religieux. le Baron des Adrets se signala par ce genre d'exploits dans le Lyonnais et le Dauphiné. Odet de Châtillon, abbé commendataire, passé à la Réforme, n'épargna pas même son ancien monastère...(voir Fiches Cisterciennes 81, p. 323).

## **C- Le Concile de Trente (1545-1563).**

En 18 ans, les évêques tinrent 25 Sessions. La première partie du « Décret de Réforme » de l'Église Catholique, publié en décembre 1563, stipule une restauration complète de la discipline canonique concernant moines, moniales et réguliers (chanoines), en 19 chapitres : rappel des obligations contractées, nécessité des visites canoniques effectuées par les supérieurs (« Visite Régulière », pour les cisterciens), tenue des Chapitres Généraux et provinciaux, stricte clôture des moniales, etc...

En 1565, se tint le premier Chapitre Général Cistercien, après la fin du Concile de Trente : 23 Abbés étaient présents. Dom Nicolas Boucherat, Abbé de Cîteaux, fit un rapport après avoir visité de nombreux monastères de l'Ordre : il déplorait « leur état lamentable » ; beaucoup étaient encore « en commende »...

#### **D- Les Congrégations Cisterciennes du XIIIème au XVIIème siècle**

Deux types de congrégations vont naître : des congrégations qui se voudront soumises à l'Ordre, et des congrégations qui voudront prendre leur indépendance.

##### 1). Les congrégations qui prendront leur indépendance :

- a. **La Congrégation de Flore** : sans briser l'unité avec l'Ordre, ce rameau restera plus bénédictin que cistercien, hormis le port de la coule blanche. L'essor de cette congrégation culminera entre 1189 et 1251 ; il y eut jusqu'à 38 monastères affiliés ; après 1251, ce fut le déclin : la plupart des monastères disparurent ou furent mis en commende, dont l'abbaye de Flore elle-même ; elle s'éteignit en 1470.
- b. **La Petite Congrégation de Sibculo** : elle regroupa peu de monastères. Sibculo était un couvent de chanoines réguliers, aux Pays-Bas, incorporé à l'Ordre au C.G. de 1412. Ces monastères, sans être strictement cisterciens, étaient très unis à Cîteaux.
- c. **La Congrégation de Castille**, née sous l'impulsion du réformateur Martin de Vargas. Ermite de S. Jérôme d'abord, il passa chez les cisterciens de La Piedra. E, 1425, désireux d'une observance plus stricte, il obtint de créer deux ermitages, non soumis au C.G. de Cîteaux : un cas particulier, ni désapprouvé, ni approuvé par le C.G. Des Prieurs leur étaient donnés pour trois ans.
- d. **La Congrégation italienne de S. Bernard**. A la demande du Duc de Milan, le pape Alexandre VI érigea les cisterciens de Toscane et de Lombardie en congrégation indépendante. C'était créer une organisation indépendante de Cîteaux, ayant son C.G., ses « Visiteurs », et ses « Définites ». Le C.G. de Cîteaux réagit comme il se devait, et protesta : Alexandre VI annula la Bulle. Il y eut donc raccordement à la tête de l'Ordre. Mais le pape Jules II, en 1511, reconstitua la Congrégation, sur d'autres bases, il est vrai.
- e. **Les Feuillants de Toulouse, et la Congrégation d'Alcobaça au Portugal.**

## 2). Les Congrégations qui resteront soumises à l'Ordre

**Ce sont les Congrégations de Haute-Allemagne (approuvées par le C.G. de 1623 : Souabe, Franconie, Bavière, Alsace, Suisse et Brisgau) ; celles de Calabre et de Lucanie (Italie) ; les Congrégations Romaines d'Aragon (Espagne), d'Islande et de Pologne...**

## E- Les débuts de l'Étroite Observance (XVII<sup>ème</sup> s.)

Trois points doivent être précisés :

- 1). Le Chapitre Général de 1601 : on l'appela « le Grand Chapitre ». Grand, il le fut par le nombre de participants (1000 personnes au total : Abbés, Prieurs, moines observateurs et greffiers/secrétaires) qui se réunirent à Cîteaux du 21 au 24 mai 1601. Les Actes de ce Chapitre Général comprendront 35 chapitres en 52 pages de texte. Grand aussi par le contenu : dans ces 35 chapitres du Document, se trouve constituée « une somme des observances cisterciennes ». A ce « Grand Chapitre » s'illustreront les Abbés des premiers monastères de l'Étroite Observance : Dom Denis Largentier, Abbé de **Clairvaux**, Dom Octave Arnolfini, Abbé de **La Charmoye** . D'autres monastères se joindront à ceux-ci : **Châtillon, Cheminon, L'Aumône, Cîteaux**. Nous avons là six monastères adhérant à la réforme des Cisterciens « Observants »...
- 2). La « guerre des observances » : Le Chapitre Général de 1618 approuva les « observances » de ces premiers monastères réformés. Cette approbation développa le mouvement ; plusieurs autres s'y rallièrent : La Piété, Vauclair, Le Reclus, Longpont, Prières, La Blanche, Les Vaux de Cernay. Un Bref de Grégoire XV fut émis en faveur de la réforme. Malheureusement, l'Abbé de Cîteaux leur permit de s'organiser en « congrégation » et de codifier leurs « observances » : c'était constituer un corps particulier au sein de l'Ordre. Le Chapitre Général de 1623 ne put le tolérer, par crainte d'un schisme interne à l'Ordre. Cependant, deux Abbés qui avaient embrassé l'abstinence perpétuelle et se proposait de continuer, purent la garder, « à condition de ne pas léser la charité et le bien dû à tout l'Ordre ». Nicolas Boucherat, Abbé de Cîteaux, établit alors Etienne Maugier, Abbé de La Charmoye, seul Vicaire Général pour toutes les Maisons réformées de France (1624). Mais l'Abbé de Cîteaux et l'Abbé de Clairvaux moururent bientôt, privant le mouvement réformateur de ses plus ardents défenseurs et protagonistes. Une véritable « guerre des observances » se déclencha alors ; elle durera 40 ans ! Un compromis sera signé entre les promoteurs des deux observances en juin 1646 ; mais les difficultés demeureront. Et c'est du côté du Saint-Siège que se fit l'éclaircie.
- 3). La Constitution *In Suprema* d'Alexandre VII (Voir Fiche Cistercienne 86, p. 341). Claude Vaussin, Abbé de Cîteaux, se rendit à Rome ; il réussit à faire admettre au pape le principe d'une réforme générale de l'Ordre : la légitimité de l'abstinence perpétuelle serait réaffirmée ; cependant, certaines pratiques de l'Étroite Observance seraient désapprouvées ; les décrets de La Rochefoucauld (Cardinal Apostolique du pape auprès du roi Louis XIII et de son ministre, le Cardinal de Richelieu) seraient invalidés. Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, Abbé de La Trappe, et Dominique Georges, Abbé de Val-Richier, seraient envoyés à Rome pour

défendre la cause de la réforme. Après 18 mois de négociations, Alexandre VII publia, en avril 1666, la Bulle *In Suprema* qui demeure un document important de l'Histoire de Cîteaux.

Après avoir fait l'éloge de l'Ordre de Cîteaux et déploré les « fléchissements » dus à la vicissitude des temps, le Pape exprime son désir de voir l'unité se rétablir dans l'Ordre, et que soit mis fin aux dissensions entre Commune et Etroite Observance de France. Le Document papal ne se réfère pas aux textes législatifs et primitifs de l'Ordre (P.E., E.C., C.C.) mais à **la Règle de S. Benoît**, et à son application pratique. La réforme de l'Ordre devra donc passer par un retour à la RB. Les obligations fondamentales de la vie monastique sont rappelées avec bénignité. Si la prescription du silence est réaffirmée, lui est adjointe cette notation de bon sens : le silence sera observé au cloître, à l'église, au dortoir, au chauffoir, « avec la possibilité cependant de demander les choses nécessaires à voix basse, sans scrupule de conscience ».

Le ch. 39 traite des aliments. Dans l'ensemble, la Bulle opte pour une solution moyenne : « ceux qui ont embrassé l'abstinence ou qui l'embrasseront à l'avenir devront la garder exactement. Quant à ceux qui voudront profiter de la faculté accordée par l'Autorité Apostolique (le Saint-Siège) d'user d'aliments gras, ils ne pourront le faire que trois jours par semaine, et en dehors du temps de l'Avent et du Carême »...

Les monastères de l'Etroite Observance seront répartis en deux ou trois provinces. L'Abbé de Cîteaux et les « Quatre Premiers Pères » (les Abbés de La Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond) devront prendre chacun au moins deux abbés de l'Etroite Observance parmi les dix Définiteurs qu'ils auront à élire, les dix autres Définiteurs étant choisis parmi les abbés de la Commune Observance.

Un des derniers articles de la Bulle ordonnait à l'Abbé de Cîteaux et des « Quatre Premiers Pères », « non seulement de protéger l'Etroite Observance, mais de l'étendre et de la propager, afin qu'elle porte, dans l'Eglise militante, des fruits plus excellents, moyennant le secours Divin (*Deo adiuvente*) ».

Au C.G. de 1667, les monastères de l'Etroite Observance étaient au nombre de 55 ; ceux de la Commune Observance étaient environ 250... Et chacune des Observances avait le même nombre de « Définiteur »... D'où points de conflit qui éclatera au C.G. de 1672 (voir Fiches Cisterciennes 87, p. 345).

## **F- La Réforme de La Trappe, sous l'autorité et le zèle de l'Abbé de Rancé**

**RANCÉ (Armand – Jean Bouthillier de)**

**Cistercien, 1626-1700.**

**I. Vie. – II. Œuvres.- III. Spiritualité et réforme (d'après Alban Krailsheimer, DS, T XIII).**

**I. Eléments biographiques :**

Armand-Jean Bouthillier de Rancé naquit à Paris le 9 janvier 1626, second fils et sixième enfant de Denis Bouthillier, secrétaire de Marie de Médicis, et de Charlotte Joly. Le cardinal de Richelieu fut parrain de l'enfant et lui donna son prénom.

En 1637, la mort prématurée de son frère aîné, Denis, commendataire de cinq bénéfices, fit qu'Armand-Jean fut obligé de le remplacer. Destiné d'abord à une carrière militaire, il se trouva soudain chanoine de Notre-Dame de Paris et commendataire des cinq bénéfices en question, dont l'abbaye de la Trappe.

Il fit des études brillantes en grec et en latin et en 1643 fut reçu maître ès arts de l'université de Paris. Devenu chef de famille à la mort de son père en 1650, Rancé reçut la prêtrise en 1651. Il obtint la licence en théologie en 1652, le doctorat en Sorbonne en 1654. La même année, il fut nommé archidiacre dans le diocèse de son oncle, l'archevêque de Tours. Il devint aussi aumônier de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en 1656. C'était autant d'étapes vers l'épiscopat, qui lui était pratiquement assuré. Cependant, en 1657, refusa d'approuver sa nomination comme coadjuteur de son oncle.

Ce premier échec dans sa carrière fut suivi, le 28 avril 1657, d'un traumatisme affectif qui déclencha une conversion instantanée et foudroyante : ce fut la mort, après seulement trois jours de maladie, de Madame de Montbazou. Cette femme, très en vue, belle, mondaine, était amie des Rancé depuis longtemps. Elle avait probablement joué toute une succession de rôles pour Armand-Jean, orphelin de mère depuis 1638. La nature exacte de leurs relations reste problématique ; tout ce que l'on peut dire, c'est que cette disparition si brutale d'une femme qu'il avait connue depuis sa jeunesse changea irrévocablement la vie de Rancé.

Il se retira immédiatement du monde, se réfugia dans sa maison de campagne de Véretz, se démit de ses bénéfices, l'un après l'autre, et se plaça sous la direction des Oratoriens de Paris. Il demanda à Arnauld d'Andilly de guider ses lectures. C'est alors qu'il fit la connaissance des Pères du Désert, dont A. d'Andilly avait publié les Vies (1647-1652). Il lut surtout S. Jean Climacque qu'il considéra désormais comme le maître incontestable de la spiritualité monastique. Notons pourtant que, malgré l'influence d'Andilly et de nombreuses amitiés parmi les sympathisants jansénistes, Rancé ne fut jamais membre du parti. Il se soumettait inconditionnellement à l'autorité de la hiérarchie.

Retiré dans son Prieuré de Boulogne, près de Chambord, il y vécut comme commendataire ; mais il lui fallait pourvoir aux besoins de l'autre bénéfice qui lui restait : la Trappe. Il invita l'Étroite Observance à prendre en charge spirituellement la Trappe. A cette fin, six religieux de l'abbaye voisine de Perseigne furent envoyés soutenir cette communauté. Quant au matériel, les travaux étant plus importants que prévus, Rancé se fit chef de chantier et surveilla les travaux pendant tout l'hiver 1662-1663 : ce fut alors que s'acheva le long processus de sa conversion.

Il prit la résolution de demander l'habit cistercien, afin de devenir après une année de noviciat, abbé régulier. Il fit profession le 26 juin 1664 et le 14 juillet suivant il entra dans son abbaye de la Trappe comme abbé régulier, sept ans après sa conversion.

Avant même de devenir cistercien, Rancé avait conçu un programme de réforme, qui dépassait de loin les normes de l'Étroite observance. Envoyé en mission à Rome en septembre 1664, il ne put se consacrer entièrement à son abbaye qu'à son retour, en avril 1666. Jusqu'en avril 1675, Rancé poursuivit une double activité : à la Trappe, où il s'agissait d'attirer suffisamment de sujets pour permettre la réalisation de son programme de réforme, puis, au sein de l'Étroite Observance, dont l'indépendance et même l'existence était gravement

compromises par le bref d'Alexandre VII, *In Suprema* (1666) qui prévoyait une mitigation des observances cisterciennes pour viser le retour à l'unité de la Commune et de l'Étroite Observances. Rancé se posa comme un défenseur les plus actifs devant ce danger.

L'expansion de la Trappe qui, de six religieux en 1662, passa à 90 environ en 1700, à la mort de Rancé, est un fait ; l'influence personnelle de Rancé en est un autre, mais les deux phénomènes sont connexes. La réputation de la Trappe attirait une foule de postulants ; mais c'était celle de Rancé qui provoquait dans une large mesure, par sa correspondance, surtout après 1675, quand il ne quitta plus sa clôture, l'enracinement des nouveaux venus. . Sept-Fons, Orval, Tamié, Châtillon et Perseigne sont les principales maisons dont les supérieurs prenaient la Trappe pour modèle et son abbé comme guide.. Les moniales des Claires le suivaient également.

A partir de la publication de son livre *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique* (1683), L'influence de Rancé s'étendit encore, mais elle lui valu des controverses avec les Mauristes et Jean Mabillon en particulier, au sujet des « études monastiques » ; avec les Chartreux aussi, ainsi qu'avec les Feuillants, et les Prémontrés ; sans compter des affrontements littéraires avec les jansénistes, dont Pasquier Quesnel. Les molinistes, de leur côté, lui reprochaient sa condamnation de la morale relâchée.

Cela explique peut-être le sobriquet qui lui fut donné : « l'Abbé Tempête ». Le témoignage de plus de deux mille Lettres conservées et éditées aujourd'hui prouve au contraire sa prudence, sa modération et sa discrétion envers tous : citons Jacques II d'Angleterre, le maréchal de Bellefonds, Bossuet, les évêques de Luçon, de Limoges, ou de Grenoble ; Madame de Guise, etc. Même témoignage de sa correspondance envers des Abbesses, les Annonciades, Carmélites, Visitandines, auxquelles il écrivait régulièrement.

Obligé, par la maladie, de démissionner en 1695, il mourut en octobre 1700. Il eut le privilège, unique à l'époque, de nommer l'un après l'autre ses trois successeurs immédiats, qui furent tous approuvés par Louis XIV.

Les Règlements de Rancé furent suivis par les Trappistes ou cisterciens, et servirent de base aux Constitutions adoptées en 1894.

Après la vie de Rancé écrite par Alphonse de Chateaubriand (1846), et celle d'Henri Brémond (1929), après l'hagiographie de Dubois (1866), une « vie de Rancé » est encore à attendre pour faire l'unanimité des critiques et des historiens.

\*

## **II. Œuvres de Rancé**

- *Les Règlements de l'abbaye N.D. de la Trappe en forme de Constitutions* (Paris, 1690).
- *Requête présentée au Roy* (Paris, 1673).
- *Lettre du R.P. abbé de la Trappe à un ecclésiastique (G. Leroy)* (Rouen et Paris, 1677).

- *Relations de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe* (Paris, 1678) ; et augmentées de la main de Rancé en 1683 et 1691). Le récit de la mort de Rancé figure dans la dernière Edition de 1755.
- *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique* (Première Edition, Paris 1683).
- *Eclaircissements de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la sainteté* (Paris, 1685).
- *Les Instructions de Saint Dorothee* (Paris, 1686).
- *La Règle de Saint Benoist, nouvellement traduite et expliquée selon son véritable esprit* (Deux volumes, Paris 1688).
- *Carte de visite faite à l'abbaye N.D. des Clairets* (Paris, 1690).
- *Réponse au Traité des études monastiques* (Paris, 1692).
- *Instructions sur les principaux sujets de la piété et de la morale chrétienne* (Paris, 1688, 1689, 1701).
- *Conduite chrétienne, adressée à Madame de Guise* (Paris, 1697, 1703).
- *Maximes chrétiennes et morales* (Deux volumes, Paris, 1697-1698).
- *Règlements pour les Filles de la doctrine chrétienne de la ville de Mortagne* (Paris, 1698).
- *Conférences ou Instructions sur les épîtres et évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année* (Quatre volumes, Paris, 1698, 1702).
- *Lettres de piété* (Deux volumes, Paris, 1702 ; Edition de Alban Krailsheimer, Kalamazoo, 1984). Plus de deux mille Lettres...

### **III. Spiritualité et réforme**

La spiritualité de Rancé existait déjà avant son entrée comme cistercien à la Trappe, mais, dès son entrée à la Trappe en 1662, cette spiritualité s'exprima surtout dans sa réforme. C'était une spiritualité vécue, non pas abstraite ou théorique. Sa correspondance montre qu'il était capable de parler de réalités spirituelles à des personnes n'appartenant pas au milieu monastique : cela prouve qu'il était un vrai « spirituel », agissant « sous l'impulsion de l'Esprit (cf. Ga 5).

La conversion de Rancé marque cependant un début dont les effets allaient marquer le reste de sa vie : sentiment de culpabilité, désir de pénitence pour « faire réparation » ; tels sont les deux piliers de sa vie au cloître. Il associait son péché à sa qualité sacerdotale qu'il avait assumée depuis 1651, mais qu'il avait vécu en milieu mondain et frivole : il se le reprochait, car il avait une perception très vive de la dignité sacrée de la prêtrise, de la pureté d'intention qu'elle exigeait, et du sérieux de l'engagement contracté. Il était dur pour les prélats négligents (comme S. Bernard le fut avec Henri de Sens – voir Lettre 42). Il se montra si exigeant que durant les 30 années de son abbatiat, il ne présenta à l'ordination sacerdotale que deux ou trois candidats.

Après sa conversion, Rancé conserva un désir constant de pénitence. Influencé par A. d'Andilly, il ne suivit cependant pas en cette matière Port-Royal mais la spiritualité du Désert marquée par la personnalité de S. Jean Climaque. Réaliste, il ne se faisait pas d'illusions, sachant qu'il était impossible de recréer une Thébaïde ou un Sinaï dans la France du XVII<sup>ème</sup> s. Cela restait cependant son idéal et son modèle. Il était plus porté à suivre cette spiritualité ascétiquement éprouvante du Désert, plutôt que de puiser des repères pour discipliner la vie au monastère dans la Règle de S. Benoît.

Un facteur décisif de son évolution fut sa responsabilité d'abbé et le rôle qui lui fut confié au sein de l'Étroite observance dont il plaida la cause à Rome. Il dût s'occuper des autres plus que de lui-même. A partir de 1675, la défaite de l'Étroite observance le libéra pour qu'il se consacre entièrement à sa communauté de la Trappe. Cela renforça le côté pratique de sa spiritualité. Il appelait ses religieux du nom de « frère » ; ce qui est un signe de l'évolution de sa perception de la spiritualité du Désert, grâce à l'impact de la Règle de S. Benoît, mieux assimilée. Pénitence et fraternité seront désormais associées dans sa démarche spirituelle.

Le grand livre de Rancé « De la sainteté et des Devoirs de la Vie monastique » est le fruit de 20 années de spiritualité vécue avec ardeur et générosité ; il est le résumé de ses conférences spirituelles données aux « frères ». Ce qui est le plus positif chez Rancé se résume dans les cinq chapitres intitulés : (1) *De l'amour de Dieu*, (2) *De l'amour et de la confiance envers les supérieurs*, (3) *De la charité et des devoirs des supérieurs* ; (4) *De la charité que les religieux doivent avoir les uns pour les autres* ; (5) *De la prière*. Sans ce préalable fondamental, la section suivante sur la pénitence n'aurait pas de sens. Pour la prière, il reconnaît que chacun doit prier, en dehors de la Liturgie des Heures, « selon son tempérament et son inspiration ». Le côté pratique de la spiritualité rancéenne est encore là souligné. L'amour de Dieu doit se substituer à l'amour de soi ; d'où la nécessité de la pénitence pour y orienter la nature rebelle. L'intérêt et l'amour propre sont des contre-valeurs mondaines qu'il faut combattre, puisqu'elles sont à la racine de l'orgueil. La mortification est donc portée à l'extrême ; et c'est ce côté « négatif » mais pourtant nécessaire qui est l'objet des critiques contemporaines en climat 'hédoniste' (recherche du plaisir constituant la seule fin morale). Convaincu depuis sa conversion de la vanité du monde, Rancé appliquait le remède qui convenait à cette peste, en bon augustinien qu'il était. Sa controverse avec son ami, le janséniste Le Roy, fut interprétée comme si Rancé inventait des fautes imaginaires pour humilier ses « frères ». Jean Climaque le recommandait, il est vrai. Rancé ne l'appliqua pas. Dans son autre controverse avec Jean Mabillon, au sujet des « études monastiques », Rancé voulait sauvegarder le contact avec l'Écriture sous la forme tellement traditionnelle de la *lectio divina* ; on ne peut lui en faire reproche. Il n'envoya personne de ses religieux au « Collège S. Bernard » de Paris, pour les prémunir contre l'orgueil intellectuel. Quant à son interprétation de la RB, il ne tomba pas dans l'excès d'une lecture rigoriste et littérale ; à preuve : « **Toute vie monastique, quelque austère qu'elle soit, n'est qu'un pur judaïsme, si la préparation intérieure du cœur n'est jointe aux dispositions extérieures** ».

La mortification des sens occupait une grande place dans la spiritualité trappiste. Mais il découragea les excès de pénitence physiques ; il était en cela en avance sur son époque. « La mort et le jugement ne sont qu'une même chose », avait-il coutume de dire. La croix du Christ, l'amour de Dieu, la joie des saints martyrs et confesseurs de la foi, tout chez lui renforce la confiance devant la mort. **Seule l'ascèse du cœur motive l'ascèse du corps.**

## RANCÉ mystique



### *La Prière de S. Antoine*

« Quelle était la pensée de saint Antoine quand il dit, que celui-là ne prie point véritablement, qui s'aperçoit qu'il prie ? »

« Le dessein de saint Antoine n'a pas été de proposer la forme et la manière ordinaire de prier, mais de donner une idée de l'excellence et de la perfection de la prière. Il avait trop d'expérience et de lumières pour ne pas savoir, que l'Oraison a des degrés différents, et qu'il n'est pas nécessaire, pour prier, de s'élever à ce qu'elle a de plus éminent et de plus sublime.

Ainsi, mes Frères, pour vous ôter de la peine où vous êtes, de savoir comment il se peut faire qu'on s'oublie de telle sorte dans la prière qu'on ne s'aperçoive plus qu'on prie, je vous dirai que quand une âme a rompu les liens qui peuvent l'attacher ici-bas, que sortant hors d'elle-même par tous les mouvements du cœur, et par toutes les actions de l'esprit, elle s'approche de Dieu dans l'Oraison, elle est semblable à celui qui, dans le milieu du jour, se trouverait les yeux ouverts exposé au soleil ; ses yeux seraient frappés et éblouis de telle sorte par l'éclat de ses rayons, qu'il ne verrait rien que la clarté dont il serait environné ; toute sa vue se bornerait à cela seul, et nuls des autres objets présents ne lui deviendraient sensibles. Ainsi, quand cette âme, par une grâce particulière, est pénétrée de Dieu, et comme abîmée dans cette source d'une lumière inaccessible, elle ne voit que Lui. Tout lui échappe et disparaît hors de cette beauté qu'elle possède et dont elle est possédée. Cette beauté, dis-je, qui l'attire et la ravit sans cesse par la puissance de ses charmes infinis, qui le rend incapable de s'arrêter même pour un moment, et de suspendre son action, et qui l'empêchant d'avoir aucun retour ni aucune réflexion sur elle-même, fait qu'elle ignore et qu'elle ne sait ce qui se passe en elle, jusqu'à ne pas s'apercevoir que son état est l'effet de l'excellence de sa prière.

C'est ce qui nous est exprimé par le Prophète sous la figure de ces animaux qui marchaient en avant, mais qui ne retournaient jamais en arrière : 'Ils allaient chacun devant soi ; ils allaient là où l'Esprit les poussait, ils ne se retournaient jamais en arrière' (Ez 1, 12). C'est justement ce qu'on peut appliquer à ceux qui s'unissent à Dieu par cette prière si élevée, cette prière invariable qui ne souffre ni interruption, ni suspension, dans laquelle Dieu remplit et occupe tellement toutes les puissances, qu'il n'en reste que pour recevoir les impressions saintes, et les opérations divines de son Esprit.

C'est de cette Oraison dont parlait le Prophète Royal, lorsqu'il s'est servi de ces termes : « ils (les hommes) savourent les festins de Ta maison ; aux torrents de Tes délices, Tu les abreuves » (Ps 35, 9). Il nous enseigne que Dieu se donne et se répand dans les âmes, avec tant d'abondance, d'effusion et de plénitude, qu'on peut dire qu'elles regorgent de ses grâces et de ses faveurs, et que, se trouvant dans une sorte d'assoupissement et de sommeil causé par cette sainte ivresse, elles oublient toutes choses, et s'oublient elles-mêmes, et ne conservent plus de sentiment que pour goûter les douceurs des communications ineffables.

C'est l'état dans lequel était le saint Apôtre lorsqu'il fut ravi jusqu'au troisième Ciel (cf. 2 Co 12, 2), où il entendit de la bouche de Dieu des secrets et des mystères, également inexplicables, et incompréhensibles. Il n'a pu nous apprendre précisément ce qui lui arriva dans ces bienheureux moments ; il n'a point su, comme il l'avoue lui-même, de quelle

manière se passa ce ravissement, si son âme fut transportée toute seule, ou si son corps eut part à cet enlèvement.

Enfin, une âme qui est enlevée par l'ardeur, et par la vivacité de sa prière, et comme plongée dans le sein de Dieu, trouve dans cet abîme inépuisable de toutes sortes de biens, des consolations infinies ; elle se laisse emporter par le poids de son amour (cf. S. Augustin, *Conf.* XIII, 10 : « mon poids, c'est mon amour »...); elle suit la violence et l'impétuosité de son attrait : tous ses désirs sont rassasiés. Elle ne pense, elle ne veut rien que le bonheur dont elle jouit, et tout ce qui est hors de lui est à son égard comme s'il n'était pas.

Si cette manière d'Oraison est si extraordinaire, c'est que la pureté du cœur est rare, et qu'il y a très peu de personnes qui se présentent devant Dieu, dans ce vide, et ce **dégagement** qui mérite des bénédictions abondantes<sup>1</sup>. On tient au monde, on tient à soi-même dans tous les états et les conditions, par tant de liens ou sensibles, ou insensibles, que, comme la victime qu'on Lui offre est presque toujours défectueuse, Il ne la regarde pas aussi avec le même agrément qu'Il ferait si elle était plus entière. C'est la plénitude qui attire la plénitude. Celui qui donne peu, reçoit peu ; la latitude de nos cœurs presse et excite la libéralité de Dieu ; et si les âmes s'abandonnaient et se quittaient elles-mêmes, lorsqu'elles Le cherchent et veulent le trouver dans la prière, Il leur ouvrirait ses trésors ; il les comblerait de ses richesses, et Il les récompenserait au centuple : la vue et la considération de cette Majesté infinie les ravirait, et Il se les appliquerait dans ce temps précieux de l'Oraison par une contemplation si éminente, si fixe, et si immuable, que rien ne serait assez puissant pour les en séparer, ni les en distraire.

Voilà ce que saint Antoine avait devant les yeux, et c'est dans cette grande idée qu'il avait de la prière qu'il a dit que 'celui-là ne prie pas véritablement qui s'aperçoit qu'il prie' ».

### *De la Sainteté et des Devoirs de la Vie Monastique*

(Seconde Edition de 1683, pp. 403 à 409)

Ces pages sont reproduites dans les *Collectanea Cisterciensia* de 1963

\*

## **G- Activité de Rancé et influence de La Trappe dans l'Ordre**

---

<sup>1</sup> Jean Cassien parlait des « Trois renoncements » nécessaires à la contemplation (Cf. *Conf.* II) ; S. Benoît parle du vice de l'appropriation, (« ne rien posséder en propre », RB 33, 3), et Maître Eckhart (Mystique Dominicain du XIVème s.) de « délaissement » de soi et des biens de ce monde, pour accéder à Dieu. Rancé parle, dans la même ligne mystique de « dégagement ».

La Trappe est prise comme modèle par d'autres monastères : Sept-Fons, Orval, Tamié, et Les Clérêts... qui reproduisit « à la lettre » le modèle. Tart, abbaye de moniales cisterciennes fondée par Etienne Harding, s'affilie bientôt à La Trappe.

Au plan des « études », il y a - nous l'avons vu - une certaine opposition de conceptions entre Jean Mabillon, le savant Mauriste qui éditera les œuvres de S. Bernard (seconde Edition : 1662), et l'Abbé de Rancé. Dans son « Traité des études », Mabillon encourage les études de haut-niveau scientifique, ce que récuse Rancé comme contraire à une observance et même à une persévérance monastique (voir son livre : « De la sainteté et des devoirs de la vie monastique »).

La Trappe restera, pendant tout le XVIIème siècle, un centre éminent de spiritualité monastique.

### Bilan :

- Jean Bénigne Bossuet, évêque de Maux et ami de Rancé, écrira de ce dernier :
  - « C'était **un autre Bernard** en doctrine, en piété, en mortification, en humilité, en zèle, en pénitence. La postérité le comptera parmi les restaurateurs de la vie monastique ».
- Rancé reprendra l'œuvre de Cîteaux avec un amour fidèle à **la mise en pratique de la Règle de S. Benoît**. Les observances seront strictement suivies : Office Divin, *Lectio*, travail manuel, mais dans un équilibre moins stable que celui établi par la RB. Il voulait revenir à une pratique du « silence » identique à celle des Pères du désert, ce qui n'était pas réaliste.
- Une caractéristique rancéenne de La Trappe est assurément que « la pénitence a pris le pas sur la prière », en s'éloignant de la discrétion bénédictine... Rancé n'est pas imitable dans ses excès, mais dans sa sainteté exemplaire.
- Figure emblématique de l'Étroite Observance qui contribua à la réforme de l'Ordre, Rancé s'éteindra en **1700**, et dans la paix.
- Affrontant la tempête révolutionnaire - et pour s'en protéger -, Dom Augustin de Lestrangle, Maître des novices à La Trappe, demandera à l'Abbé de Clairvaux, Maison Mère de La Trappe, en **1791**, le transfert d'un groupe important de la communauté de La Trappe en Suisse, sur les rives de **La Valsainte**, monastère de Chartreux désaffecté. L'aventure de Cîteaux allait se poursuivre...

## IV- L'Époque contemporaine : de 1791 à nos jours

### A- Quelques repères

- **1791** : Suppression des Ordres Religieux en France. Les Religieuses sont « sécularisées ». Le Prieur de La Trappe finit, après bien des hésitations, à laisser partir, avec 24 religieux, Dom Augustin de Lestrangle, à **La Valsainte** (Canton de Fribourg, en Suisse), pour tenter de sauvegarder l'observance et l'esprit de La Trappe. Ce groupe y arrivera le 1<sup>er</sup> Juin 1791.

- **Les « Règlements » de La Valsainte** : ils furent édités à Fribourg en 1794. C'est une refonte générale des observances cisterciennes. Dans le sous-titre, il est dit : « Ces Règlements...furent choisis et tirés de tout ce qu'il y a de plus **clair** dans la RB, de plus **pur** dans les « Us et Constitutions de Cîteaux », de plus **vénéral** dans le Rituel de l'Ordre, et enfin de plus **réfléchi** dans les propres délibérations des rédacteurs »... Ces Règlements étaient d'une minutie extrême (Voir Fiche Cist. 103).

### **B- Les Fondations de La Valsainte**

- **1795** : Darfeld (en Westphalie, Allemagne du sud) ; Lulworth, (en Angleterre) ; Westmalle (près d'Anvers, Flandre Belge) ; Montbrac et Sordevolo (en Piémont, Italie du Nord).

### **C- L'Odyssée monastique à travers l'Europe**

- Augsburg, Luzk, Prague, Vienne, Russie, Pologne (Cracovie), Brest-Litovsk, Dantzig, Hambourg, Angleterre, Suisse (second séjour à La Valsainte, au retour) - Voir Fiche 105-106).

### **D- La Restauration en France**

- Les Cisterciens de La Trappe rétablirent en France l'Ordre de Cîteaux en 1815 : La Trappe, puis Port-Ringard (Port-du-Salut) - Voir Fiche 107.

### **E- Double Observance**

- Les religieux de Darfeld avaient cru devoir abandonner les Règlements de La Valsainte pour reprendre ceux de La Trappe. D'où répartition des monastères trappistes en deux observances :
  - a) d'un côté : Port-du-Salut et N.D. du Gard (qui relevaient de Darfeld).
  - b) de l'autre côté : La Trappe, Aiguebelle, Bellefontaine et Melleray (Voir Fiche 110).

### **F- L'Union de 1892**

- Dom Sébastien Wyart, Abbé de Septfons, est élu Abbé Général. Alors se réalise la fusion des trois Congrégations de Melleray, de Westmalle et de Septfons, pour former « l'Ordre des Cisterciens Réformés de N.D. de La Trappe ».
- Le 30 juillet 1902 : Constitutions et Us sont révisés et approuvés. l'Ordre portera désormais le nom de : « Ordre Cistercien Réformé ou de la Stricte Observance ».
- Nos Constitutions de 1990 font ces rappels historiques dans l'Avant-propos, n°2, p.15.
- 

### **G- Le Renouveau Contemporain**

On pourra se reporter à l'article de Père Placide Deseille, dans l'Encyclopédie Universelle, Volume IV, « Cisterciens », « Renouveau Contemporain ». Et plus encore au deux excellents volumes : « L'Ordre Cistercien de la Stricte Observance au vingtième

siècle », (1) De 1892 à la conclusion du Concile Vatican II ; (2) Du Concile Vatican II à la fin du siècle (Rome 2008).

#### Quelques jalons :

- **1898** : Le lieu « Cîteaux » est racheté par l'Ordre.
- C'est une époque de multiplication des fondations dans les deux Ordres (Stricte et Commune Observance).
- L'OCSO a fourni des maîtres spirituels de valeur : Dom J.B. Chautard, abbé de Septfonds ; Dom Vital Lehodey, abbé de Bricquebec : il mit au point le « Directoire spirituel » de l'Ordre ; Dom Anselme Le Bail, abbé de Scourmont (il rédigea une « Histoire Littéraire des Auteurs Cisterciens » qui demeure une référence ; Dom Godefroy Bêlorgey, abbé auxiliaire de Cîteaux...

#### Quelques épreuves marquantes :

- La première Guerre Mondiale (1914-1918).
- Les Lois anticongrégationnistes en France (1902-1905).
- La Guerre civile en Espagne (1936) : et nos martyrs de Viaceli...(voir « Témoins Cisterciens »).
- La Seconde Guerre Mondiale (1939-1945).
- A partir de 1947, dans la « zone communiste » de l'Europe et du monde, des Maisons furent fermées (sauf en Pologne), Notre Dame de Consolation en Chine eut presque tous ses moines massacrés (voir « Témoins Cisterciens »)

#### L'essor en Amérique du Nord et situation actuelle

- **Thomas Merton**, Frère Louis, moine de Gethsémani, écrivain et père spirituel.
- **1951-1963 : Dom Gabriel Sortais**, abbé de Bellefontaine, est élu Abbé Général. Il devra réaliser l'adaptation des observances dans l'esprit des Fondateurs. Son livre : « Des choses qui plaisent à Dieu », nous le révèle. Il créera une « Maison d'Etude », à Rome, près de Tre Fontane, qui fonctionnera jusqu'en 1981, puis fut vendue. La Maison Généralice de l'Ordre se reporta alors à Viale Africa, où elle se trouve actuellement (plus au sud de Rome).
- **Dom Ignace Gillet**, abbé des Dombes, lui succédera, pour assurer un renouvellement radical qui trouvera son équilibre avec **Dom Ambrose Southey**, prédécesseur de **Dom Bernardo Olivera (1990-2008)**.
- **Dom Eamon Fietzgerald**, Abbé de Mount Melleray, en Irlande, vient d'être élu comme Abbé Général, en **2009**.

**« Ainsi s'achève le livre (*cette présentation de l'Histoire de Cîteaux*), mais ne mettons pas un terme à la recherche » ... [*Proinde is sit finis libri, sed non finis quaerendi*] - S. Bernard, Finale du Traité « sur La Considération », V, XIV, 32.**

Kasanza

Avril 2010